



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 57542

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la justice. Par un décret en date du 6 juin 2014, ont été renouvelées pour un an la Commission de localisation des offices de notaires la Commission de localisation des offices d'huissiers de justice, la Commission de proposition de nomination aux offices créés d'huissiers de justice et de commissaires-priseurs judiciaires, la Commission de présentation aux offices vacants de notaires et d'huissiers de justice situés dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Alors que le Gouvernement affiche un objectif de simplification et d'économies administratives, le maintien de ces différentes instances ne manque pas de surprendre. Aussi, il lui demande de préciser les moyens humains et financiers propres ou mis à disposition de chacun de ces commissions et d'expliquer l'impossibilité de les fusionner en une seule commission des offices professionnels dépendants du ministère de la justice.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57542

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4839

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)